

1. DATES IMPORTANTES

SEPTEMBRE 2018				
L	M	M	J	V
				1 ⁴
3	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷
10 ⁸	11 ⁹	12 ¹⁰	13 ¹	14 ²
17	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶
24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹⁰	28 ¹

OCTOBRE 2018				
L	M	M	J	V
1	2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵
8	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12
15 ⁹	16 ¹⁰	17 ¹	18 ²	19 ³
22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸
29 ⁹	30 ¹⁰	31 ¹		

- 14 septembre : Visite de l'équipe du Grand Défi Pierre Lavoie à l'école ;
- 17 septembre : Journée pédagogique (tous les élèves de l'école sont en congé, le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits) ;
- 26 septembre : Réunion du conseil d'établissement à 18h30 ;
- 18-21 septembre : Tournée des classes de 3^e à la 6^e année pour recruter des candidats pour la formation du conseil d'élèves 2018-2019 ;
- 28 septembre :** Prise des présences officielles : votre enfant **doit être présent en classe.** En cas d'absence, vous devrez accompagner votre enfant à son retour à l'école pour signer son formulaire de présence.
Merci de votre collaboration !
- Journée du personnel de soutien scolaire ! Merci d'être là avec nous !
- 1^{er} octobre : Journée pédagogique (tous les élèves de l'école sont en congé, le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits) ;
- 5 octobre : Journée mondiale des enseignants et enseignantes ;
- 8 octobre : Les élèves et le personnel sont en congé ;
- 10 octobre : Vaccination des élèves de 4^e année ;
- 12 octobre : Journée pédagogique (tous les élèves de l'école sont en congé, le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits) ;

2. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

- Il est possible de vous procurer une carte magnétique au coût de 5\$ pour entrer au service de garde le matin et en fin de journée. Cette carte magnétique est valide pour toutes les années de fréquentation de votre enfant. Pour ce faire, vous devez demander le formulaire à compléter à la technicienne du service de garde, madame Marie-Claude Morissette, au poste 3124.
- Si vous désirez recevoir l'état de compte de votre ou vos enfants par courriel, vous devez faire votre demande en écrivant un courriel à l'adresse suivante : sgarde.dsavio@cscapitale.qc.ca.

3. **DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE - SERVICE DE GARDE**

Votre enfant doit être présent au service de garde selon la fréquentation choisie lors de l'inscription. **Il doit obligatoirement être présent entre le 24 et le 28 septembre 2018.**

L'élève déclaré régulier le 28 septembre 2018 au MEES aura un statut de régulier et le conservera pendant toute l'année scolaire. Après cette date, peu importe sa fréquentation, qu'elle soit modifiée ou qu'il soit en garde partagée ou non, son statut restera le même.

Les enfants qui ne seront pas présents pour un minimum de 2 périodes par jour, 3 jours et plus par semaine seront déclarés « élève à fréquentation sporadique ». Comme notre politique le prévoit, le tarif sera calculé selon les périodes de fréquentation pour un montant maximal de 12.50\$ par jour avec un relevé provincial et un reçu fédéral.

4. **NOUVEAUTÉS DE L'ACCUEIL AU SERVICE DE GARDE SCOLAIRE (Maternelle et 1^{re} et 2^e année)**

Cette année, nous accueillons une vingtaine de nouveaux élèves en maternelle 5 ans. Plusieurs aménagements ont été réalisés afin de répondre à nos besoins d'organisation. Le vestiaire de tous les enfants de maternelle est situé à l'accueil du service de garde. Considérant cette situation, nous devons limiter la circulation et s'assurer d'une prise en charge de vos enfants de façon sécuritaire.

Pour faciliter l'accueil et les transitions, nous vous informons des nouvelles directives destinées aux parents :

Parents des élèves de maternelle

Entrée
Avant 8h10 ou 12h55

Départ
10h42 et 15h15

→ **Les élèves inscrits au service de garde**

Porte #5

Porte #5

Après 8h10, les élèves du préscolaire, inscrits au SDG, doivent attendre l'arrivée de l'enseignante pour entrer dans l'école. **Les parents ne peuvent plus entrer dans l'école.**

→ **Les élèves de la maison**

Porte #5

Porte #5

Les parents des élèves de la maison ne peuvent pas entrer dans l'école. L'enseignante accueille les élèves à la porte #5, les prend en charge et les dirige vers leur vestiaire.

Advenant que vous arriviez en retard dans la cour de l'école, vous devez entrer par la porte #1 (le secrétariat) puisqu'à partir de 8h10 ou 12h55, la porte #4 ne sera plus accessible. Par mesure de sécurité des enfants, ne pas laisser entrer un autre enfant accompagné ou non avec vous.

5. **Parents des élèves de 1^{re} année et 2^e année**

→ **Les élèves inscrits au service de garde**

Considérant l'emplacement du vestiaire de vos enfants cette année, vous avez maintenant accès à leur vestiaire de classe.

Les parentes des enfants utilisateurs du service de garde peuvent maintenant accompagner son enfant à son vestiaire et quitter l'école par la porte #5.

Nous comptons sur votre collaboration pour ne pas entrer dans les locaux de classe. Si vous avez besoin de rencontrer un enseignant, vous devez prendre rendez-vous.



6. **TROTtIBUS**

Nous recrutons des bénévoles pour poursuivre l'expérience du Trottibus cette année. **Les bénévoles sont essentiels pour poursuivre le projet.**

Le comité est à la recherche de parents bénévoles pour marcher avec les élèves (1 à 5 matins semaine). Si vous avez besoin de plus d'information, veuillez communiquer avec madame Michelle Asselin à l'adresse suivante : trottibusdominiquesavio@gmail.com.

Pour participer à ce projet, vous devez aller vous inscrire, même si vous l'avez fait l'an dernier, à l'adresse suivante : <http://www.trottibus.ca/>.

Si nous avons suffisamment de bénévoles, nous vous informerons de la date de départ du projet et des trajets offerts.

7. **ABSENCES DES ÉLÈVES**

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, nous vous demandons d'en informer le secrétariat de l'école au numéro de téléphone suivant : 418 686-4040, poste 3129 et ce, même si vous avez écrit dans l'agenda de votre enfant. Si vous n'avez pas appelé l'école, la secrétaire contactera les parents afin de s'assurer que vous êtes avisés de l'absence de votre enfant. Nous vous remercions de votre collaboration !

8. **HORAIRE DE L'ÉCOLE - RAPPEL**

Service de garde :	7h15 à 8h10
Surveillance dans la cour :	8h05 à 8h10
Entrée des élèves :	<u>8h10</u>
Sortie des élèves du préscolaire :	10h42 (4 ans et 5 ans)
Sortie des élèves du primaire :	11h30
Service de garde :	11h30 à 13h00
Surveillance dans la cour :	12h50 à 12h55
Entrée des élèves :	<u>12h55</u>
Sortie des élèves :	15h15

La porte #1 n'est pas destinée à l'entrée des élèves, sauf pour les personnes à mobilité réduite ou aux parents qui utilisent une poussette, par exemple.

Si vous arrivez dans la cour de l'école et qu'il n'y a plus d'élèves, vous devez vous diriger vers la porte #1 et sonner pour entrer.

9. **SALON MON ÉCOLE, MON AVENIR**

Vous avez des questions sur les services et programmes offerts dans nos écoles primaires, secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ? C'est un rendez-vous, le 30 septembre prochain, de 9 h à 15 h, à l'école secondaire La Camaradière. (Pour plus de détails sur la programmation : consultez la page du [Salon Mon école, mon avenir](#) sur le site web de la commission scolaire).

Bienvenue à tous !

10. **VACCINATION POUR LES ÉLÈVES DE 4^E ANNÉE**

Les élèves de 4^e année seront vaccinés le 10 octobre prochain en avant-midi. Rappel : n'oubliez pas de mettre le carnet de vaccination de votre enfant dans son sac d'école. Merci !

11. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

La période d'inscription pour les activités parascolaires commencera sous peu. Soyez attentif aux messages dans le sac de vos enfants ou sur notre site Internet.

12. AIDE AUX DEVOIRS

Cette année, nous allons offrir du soutien aux enfants par le biais d'interventions ciblées plutôt que l'aide aux devoirs que nous avons connu dans le passé.

Nous dirigeons donc nos interventions principalement vers le soutien dans l'organisation du travail de nos élèves par le biais de récupération et de l'aide à la composition de la classe. Nous croyons que ce service sera plus profitable pour les enfants.

Pour ceux qui utilisent le service de garde, vous recevrez une offre de service de surveillance des devoirs sous peu. Si nous avons suffisamment d'inscription, nous organiserons le tout.

13. MÉRITAS

Voici les élèves méritants du mois de mai et juin :

- Maternelle Maude : Rosalie Lévesque
- Maternelle Marie-Claude : Edmond Bouchard-Poulin
- Maternelle Karine : Roseline Brodeur
- 1^{re} année Maryse : Maélie Déraspe
- 1^{re}/2^e année Anne-Lucie : Madeleine Jodoin
- 2^e année Doriane : Mathis Gaudet-Gaudreault
- 3^e année Marie-Josée : Julien Bertasoli Dorval
- 4^e année Michelle : Justin Mercier
- 5^e année Amélie : Justine Baron
- Orthopédagogie : Maélie Déraspe
- Francisation : Subrata Rai



- Spécialistes :

	Éducation physique	Musique	Anglais
Préscolaire	Maevasoatiana Raherison		
1er cycle	Théodore Beaupré	Zia Desbiens	Éli Desrochers
2e cycle	Béatrice Jean	Marianne Brouard	Charles Lyonnais
3e cycle	Rose Mercier	Omar Id-Agram	Corentin Lamoureux

RAPPEL PRÉVENTIF
À L'ATTENTION DES PARENTS



CONSIGNES DE SÉCURITÉ – INCONNUS AUTOUR DES ÉCOLES

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police qui doivent être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographeur » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour être vigilants auprès de votre enfant et pour reprendre avec lui ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux par rapport à cette situation.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Christine Fortier,
directrice